

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Ce sont eux qui créent des emplois, qui font l'objet des manoeuvres de harcèlement de la part des protectionnistes américains, et ils appuient cet accord et le groupe binational de règlement des différends. Et avec ses quatre amendements le député voudrait éliminer ce mécanisme! Quelle sottise! Puis il est intervenu... en prenant bien soin de ne pas rapporter textuellement les propos, pour dire que dans son rapport, le comité permanent des affaires extérieures et du commerce international la Chambre des communes, a avoué s'inquiéter beaucoup de ce que l'adoption du projet de loi américain sur le commerce avant l'entrée en vigueur de l'Accord proposé ne réduise les avantages auxquels le Canada pourrait prétendre en vertu de l'Accord de libre-échange. Et bien, il ne les réduit en aucune façon, pas du tout!

M. Axworthy: Votre nez s'allonge, John.

M. McDermid: Le député déclare que certains éléments du projet de loi C-130 vont à l'encontre du GATT. C'est absolument vrai. Nous ne l'avons jamais caché. Nos partenaires commerciaux ne l'ont jamais caché non plus. Mais attention! Rien ne nous empêchera de nous en plaindre au GATT. Nous n'avons pas renoncé à ce recours dans l'Accord de libre-échange. Pas du tout. Nous continuerons d'adhérer au GATT. Nous continuerons d'en respecter les règles. Les négociations commerciales se sont déroulées conformément aux règles du GATT. L'Accord stipule que les règles du GATT ont cours. Le député le sait. En soutenant le contraire, il fait comme son chef, qui va colporter des faussetés sur l'Accord d'un océan à l'autre. Son journal local, au Manitoba, ainsi que d'autres journaux font paraître ces jours-ci des éditoriaux sur les faussetés que colporte le chef de l'opposition officielle...

M. Axworthy: Les gens sont d'accord avec lui.

M. McDermid: ... ils veulent savoir la vérité, ils demandent au chef de l'opposition officielle de leur dire la vérité. Je ne sais pas si c'est le chef de l'opposition officielle qui entraîne mon pousse mon ami de Winnipeg dans le dos, ou vice versa. J'ai plutôt l'impression que c'est vice versa. J'ai plutôt l'impression que c'est le maître du truquage, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy), qui conseille le chef de l'opposition officielle, lequel parcourt le pays en citant les Américains et en disant: «Voilà ce qui va nous arriver. Nous allons disparaître. Nous allons devenir le cinquante et unième État». Quelles billevesées! Aucun député, aucun Canadien ne veut que nous devenions Américains, et nous n'allons pas le devenir.

M. Axworthy: Le voilà. Voilà quelqu'un qui, depuis 1949, veut devenir Américain. Le ministre du Commerce.

Le président suppléant (M. Taylor): Je regrette, mais le temps de parole du secrétaire parlementaire est écoulé. Le député d'Essex—Windsor a la parole.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): C'est remarquable, monsieur le Président: le nombre d'envoies oratoires augmente quand le ministre fait son apparition à la Chambre. J'ignore si c'est un spectacle spécial pour lui ou si sa seule présence ici ravive le sentiment d'outrage que nous, députés de l'opposition, ressentons quand nous examinons l'Accord. Comme le secrétaire parlementaire l'a dit clairement, ces quatre amendements constituent un jugement sévère de ce qu'on décrit comme étant tout un exploit, l'entente commerciale.

Quand je pense à l'Accord, je me rappelle du temps où j'envoyais le cadet de mes enfants, à l'âge de 15 ou 16 ans, au magasin pour acheter du lait. Je lui donnais de la monnaie. Si je n'en avais pas, je lui donnais 10 \$ en lui disant de ne pas oublier de rapporter la monnaie. Il se rendait au magasin, oubliait d'acheter le lait et revenait avec des tablettes de chocolat après avoir perdu 5 \$. Je lui pardonnais, car c'était un enfant que j'aimais beaucoup, mais on ne pardonne pas à un gouvernement qui va dire à Washington: «Ce que nous voulons surtout, c'est d'être exemptés des droits compensateurs et des mesures antidumping que les États-Unis imposent».

Une voix: Êtes-vous prêt à exempter les Américains?

M. Langdon: Je ne veux pas de cet Accord.

M. Crosbie: Que suggérez-vous d'autre, crétin?

● (1830)

M. Langdon: Le gouvernement affirmait vouloir être exempté des mesures compensatoires et antidumping. Son message au secteur manufacturier dans l'ensemble du pays a été exprimé si clairement que M. Phillips, de la firme Ipsco, a affirmé après que les premiers détails de l'entente eurent été rendus publics que nous n'étions pas exemptés des dispositions antidumping...

M. McDermid: Que dit-il maintenant, Steven?

M. Langdon: Partant de cette constatation, il a dit que l'on n'avait pas atteint les objectifs visés en négociant cet Accord.

M. McDermid: Que dit-il maintenant?

M. Langdon: Voilà la vérité, monsieur le Président.

M. McDermid: Il est en faveur de l'Accord.